

Paris, le 30 avril 2014

## **Concessions hydrauliques La ministre de l'énergie tente un passage en force !**

Avec la nouvelle ministre de l'Énergie, Ségolène Royal le changement n'est décidément pas maintenant !

Alors que la ministre présidait un Conseil National de la Transition Écologique hier où elle a abordé le calendrier de la loi sur la transition énergétique, la Ministre de l'Énergie n'a rien dit lors de cette séance sur la décision lourde de conséquences sur les concessions hydrauliques qu'elle a annoncé l'après-midi via un communiqué de presse. Cette annonce, faite en catimini et sans aucune concertation en dit long sur la conception du dialogue que la ministre compte faire prévaloir lors du débat sur la transition énergétique.

La décision est grave. Elle vise à démanteler EDF en sortant l'hydraulique gérée par cette entreprise et en plaçant ces activités dans des Sociétés d'Economies Mixtes (SEM), ce qui revient à dire que dans l'état actuel du droit, 49,9% des capitaux pourront être privés ! En outre, le texte indique bien que « le principe communautaire de concurrence sera appliqué aux entreprises de production d'électricité, partenaires des SEM ». Bref, avec cela, on a la concurrence plus le démantèlement d'EDF ! Il fallait le faire.

Ce projet funeste s'inscrit dans la volonté de certains de casser le modèle du service public national et républicain et de revenir à des modèles d'organisation locaux d'avant-guerre. Drôle de modernité !

Alors que la question qui est aujourd'hui posée, dans cette période d'élections européennes, est bien celle de savoir si notre pays a encore une indépendance notamment en matière d'organisation de ses services publics, le gouvernement brade les intérêts nationaux sur l'autel de l'Europe. Aucun texte n'impose pourtant la mise en concurrence de l'hydraulique et des pays comme l'Allemagne ont su, eux, protéger efficacement leurs intérêts nationaux ! Avec ce système, la France va être quasiment le seul pays à ouvrir son système aux sociétés étrangères.

FO Énergie et Mines combat avec détermination cette offensive menée contre le service public national, facteur de l'égalité entre les territoires. Nous militons en faveur de la prolongation des concessions existantes. Mais nous demandons à être reçus immédiatement par la ministre sur ce sujet central par une lettre ouverte. Les personnels ont le droit à autre chose que le mépris dont ils viennent d'être l'objet de la part de ce gouvernement !